Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La HACA participe à un « Forum International des Régulateurs » organisé par l'Institut International de la Communication (IIC)

16 oct 2017

ISC 2017: 48th Annual Conference

IIC 2017, International Regulators Forum
Nicole Chan
Chairperson

Nicole Char
Chairperson
National Communications
Taiwan
@The_IIC
#IICBrussels2017

A l’invitation de l’« Institut International de la Communication » (IIC, Think Thank réunissant, depuis près d’une cinquantaine d’années, des centaines d’experts membres ou associés à travers le monde), M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la Haca et M. El Mahdi Aroussi Idrissi, Directeur du Département des études juridiques, ont pris part, à Bruxelles, les 9 et 10 octobre, à un forum dédié aux défis présents et futurs que les nouvelles mutations médiatiques et technologiques posent à la régulation tant de l’audiovisuel que des télécommunications. Ceci, à l’aune de la large convergence entre ces deux secteurs qui façonnent la société mondiale de l’information et du savoir annoncée par

le sommet mondial de 2003/2005 (SMSI/WISIS).

D'Asie, des Amériques et Caraïbes, d'Afrique (essentiellement anglophone), d'Europe et d'Océanie, près de 80 premiers responsables de la régulation des deux secteurs, experts, chercheurs et industriels du domaine, se sont penchés, pendant deux jours de débats, au siège central de l'Institut belge des services de la poste et des télécommunications (BIPT), sur six thématiques transversales, soit six sessions d'exposés et de débats que clôtura un atelier spécifiquement réservé aux politiques publiques de connectivité relatives à la ville et à la mobilité. Avec comme unique langue de travail, l'anglais, toutes ces sessions et panels se sont déroulés sous l'objectif générique du forum : « Pour une nouvelle réflexion sur les fondements et les justifications des politiques de régulation ». Cette invite à une large et profonde révision des concepts, des pratiques, des évaluations, des anticipations et prospectives sur le futur de la médiasphère devait être introduite, à l'ouverture, par le Président de l'IIC, Chris Chapman (Australie).

« Y-a-t-il besoin de viser une solution globale à la régulation des applications et des OTT? » (Over –The-Top ; les OTT regroupent à la fois des acteurs des services de communication, (WhatsApp, Skype ou Viber), de l'audio et de la vidéo (Netflix, Deezer, YouTube) ? « Comment bâtir une confiance dans l'écosystème digital en constante évolution ? »; « Comment repenser la régulation? »; « Vers une régulation dynamique – Co régulation avec les opérateurs- au profit d'un développement de l'économie du digital »… La 5ème session, « Quid la diversité des médias par temps d'abondance de médias et de communications ? », présidée par M. Naji, a été l'occasion, pour le DG de la Haca, de relever que la problématique de la diversité, tant des médias que de leurs contenus, se pose avec acuité aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud dits « Info pauvres » ou « Sous médiatisés ». Puisque la diversité interpelle un fondement cardinal ou socle moderne de la démocratie menacée de toute part par la résurgence violente des conflits aux relents identitaires et ségrégationnistes, voire génocidaires. En plus des effets, dit-il, du pouvoir planétaire des géants –privés- des communications (les « GAFA ») qui traversent toutes les frontières, physiques et immatérielles, menaçant les cultures, leur diversité, les mémoires, les archives et les héritages des peuples et des civilisations, les majorités comme les minorités… Des monopoles qui, en marginalisant l'authentique, la vérité, le récit vrai de l'histoire des nations, les droits inhérents aux contenus originels (comme les droits d'auteur des créateurs des contenus), finiront à terme, ou finissent déjà, par dévoyer, par dévitaliser et assécher les valeurs humaines qui garantissent le « vivre ensemble » dans la tolérance, la diversité et une communication équitable et respectueuse des uns et des autres, des mémoires des uns et des autres, de l'intégrité et de la dignité humaines si exposées de nos jours au mercantilisme de ces géants et holdings similaires avec leurs « Big Data » et leur « Meta Data »… Cette session sur les défis à la diversité a également été éclairée par des témoignages de trois contextes exposés par trois panelistes : de Taiwan, par Mme Nicole Chan, universitaire spécialiste de la convergence et de la régulation du commerce électronique ; de l'Europe, par la Présidente du groupe des régulateurs européens (ERGA), spécialiste du droit d'auteur et membre de l'autorité de régulation des Pays Bas, Mme madeleine de Cock Buning et de l'Afrique du Sud, par Mme Botlenyana Mokhele, membre du régulateur ICASA, experte en politiques publiques de l'audiovisuel et de sa régulation.

A noter, enfin, qu'après ce forum de deux jours, l'IIC a tenu, les 11 et 12 octobre, sa conférence annuelle (la 48ème cette année). Cette conférence, à laquelle ont assisté MM. Naji et Aroussi, a été également consacrée, en grande partie, à des tables rondes et débats de panels, centrés cette fois sur « Les tendances des possibilités de communications convergentes et les réalités des écosystèmes transfrontaliers, intersectoriels, interculturels et numériques ».

Ces débats, de haut niveau, ont permis de souligner l'interdépendance des problématiques de la régulation, tant des contenus que des vecteurs, mais qui interpellent également, les problématiques de protection de la vie privée et des données à caractère personnel, la protection des consommateurs

et de la concurrence, jusqu’aux questions relatives à la cyber sécurité… Problématiques que se doivent aujourd’hui d’appréhender, de manière globale, les régulateurs, en fonction de leurs prérogatives.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B